



Grandes cultures

N°39
03/12/2024



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / Terres Inovia
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / Terres Inovia
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / ARVALIS
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Céréales à paille

- **Stades** : de pré-levée à début de tallage, 2 feuilles à début de tallage en majorité,
- **Limace** : maintenir la surveillance en pré et post-levée,
- **Pucerons** : progression légère, vigilance après observation sur les plantes avant l'arrivée du froid,
- **Cicadelles** : absentes, à surveiller dans les secteurs concernés.

CEREALES A PAILLE :

Le temps restera perturbé, généralement nuageux avec de faibles pluies. une baisse des températures, notamment les minimales, est prévue pour cette semaine.

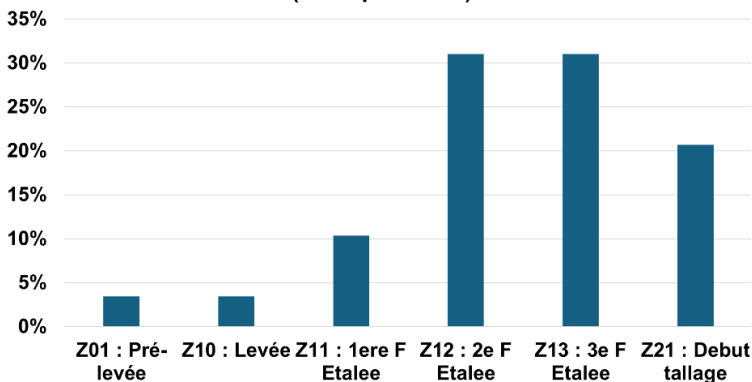
Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 04	JEUDI 05	VENDREDI 06	SAMEDI 07	DIMANCHE 08	LUNDI 09
Poitiers	0° / 10° ▲ 10 km/h	4° / 14° ▲ 20 km/h	7° / 13° ▶ 20 km/h	5° / 15° ▶ 30 km/h	6° / 11° ▲ 30 km/h	4° / 9° ▼ 20 km/h
Niort	3° / 11° ▼ 10 km/h	5° / 15° ▲ 20 km/h	9° / 14° ▶ 20 km/h	7° / 16° ▶ 30 km/h	6° / 11° ▲ 20 km/h	5° / 10° ▼ 20 km/h
Saintes	3° / 12° ▼ 10 km/h	6° / 15° ▶ 20 km/h	11° / 15° ▲ 20 km/h	6° / 16° ▲ 30 km/h	7° / 11° ▲ 20 km/h	5° / 10° ▼ 20 km/h
Angoulême	2° / 11° ▶ 10 km/h	5° / 15° ▲ 20 km/h	9° / 16° ▲ 15 km/h	6° / 15° ▶ 30 km/h	6° / 11° ▲ 25 km/h	5° / 10° ▼ 20 km/h

• Stade phénologique et état de la culture

Les observations de cette semaine sont faites sur 24 parcelles de blé et 5 parcelles d'orge d'hiver. Les stades varient entre pré-levée à début tallage. La majorité des parcelles est entre 2 feuilles étalées à début tallage.

Stade des céréales
(% de parcelles)



Réseau de parcelles de blés et d'orge d'hiver

• Limaces

Les attaques de limaces sont observées dans 18 des 25 parcelles notées. Le taux de plantes avec des attaques varie de 1 à 20 % et 8 parcelles au stade 2-3 feuilles sont à 20% de plantes attaquées.

Période de risque : de la levée à 3F (BBCH 13).

Situation à risque : selon les facteurs de risque, les limaces ont besoin d'humidité et d'abris. Les attaques explosives ont lieu en période douce et humide dans les conditions suivantes :

- **Climat :** pluvieux et doux avant le semis et à la levée.
- **Type et travail du sol :** les limaces s'abritent et se déplacent dans les anfractuosités du sol. Les sols argileux, motteux, soufflés, leur fournissent des abris ; la conservation de la matière organique en surface (préparation simplifiée) leur est favorable. Dans les sols sableux, les limaces sont rares.

- **Rotation à base de colza, céréales et fourrages** : offrant nourriture et abris en continu, sont favorables aux limaces ; le colza est le précédent le plus à risque.
- **Interculture** : les repousses, les adventices, une culture intermédiaire, procurent aux limaces humidité et nourriture.

Évaluation du risque

La majorité des blés et des orges est encore en période de sensibilité et l'activité des limaces peut se maintenir avec le redoux de cette semaine. **Le risque limace est modéré à fort selon l'évolution climatique.** Maintenir votre surveillance.

Observez vos parcelles, prioriser les parcelles avec activités limaces dans la culture précédente, sans gestion résidus, couverts appétant, sol argileux et/ou motteux, semis simplifié ou direct.

FOCUS Auxiliaires

A

Carabes

Appartenant à l'ordre des coléoptères, les carabes sont des insectes disposant de muscles puissants au niveau des pattes pour se déplacer au sol, ce qu'ils font rapidement. On les recherche notamment dans les cultures annuelles.

Cycle biologique

Les carabes sont très sensibles à l'évolution de leur milieu. Le stade larvaire se déroule principalement dans le sol. Ces insectes sont donc directement impactés par le travail du sol. Ils ont une espérance de vie assez longue : de 2 à 3 ans. Lorsque l'hiver arrive, ils hibernent.

Rôle(s) d'auxiliaire

Les carabes adultes se nourrissent principalement de limaces. Ils peuvent aussi se nourrir d'acariens, de pucerons, de chenilles et de divers diptères. Les larves de carabes sont particulièrement voraces. Présentes dans le sol, elles consomment les œufs de différents insectes, des limaces, escargots mais aussi des insectes adultes.

Plus d'informations sur la page Ephytia dédiée : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/22500/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Autres-coleopteres-predateurs>



B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2024-606 datant du 30/10/24. [Téléchargez la liste.](#)

À consulter : - [Limaces : vigilance sur les parcelles déjà fortement attaquées au printemps](#)

• Pucerons d'automne

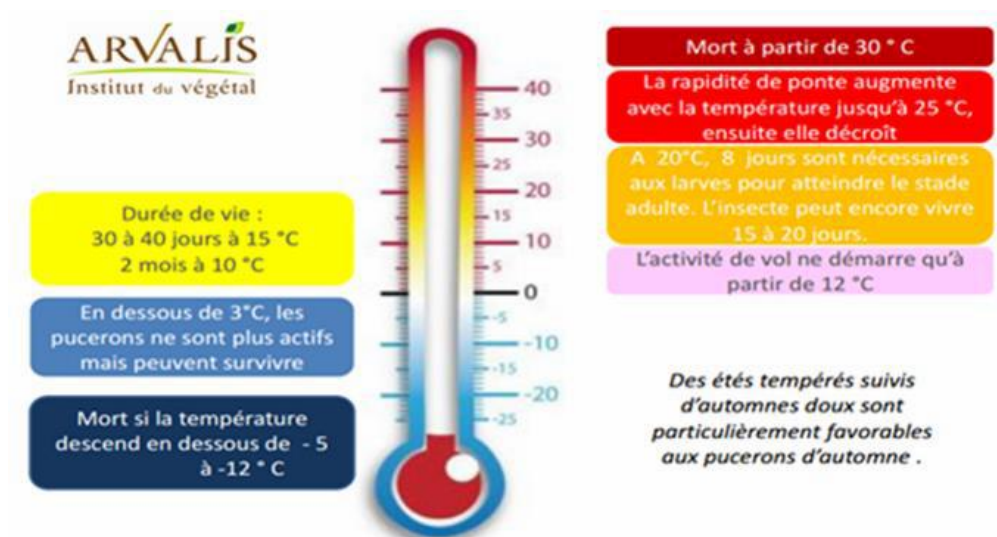
25 parcelles du réseau sont examinées et 13 d'entre elles présentent des pucerons sur 1 à 25 % de plantes. Le seuil indicatif du risque de 10% de plantes habitées est atteint dans 5 parcelles en sud Vienne, sud Deux-Sèvres et Charente.

Bien que les conditions d'observation soient peu propices à la détection des pucerons sur les plantes, l'infestation a évolué légèrement par rapport à la semaine dernière. Par ailleurs, ce risque a été pris en considération et des protections ont été effectuées dernièrement dans de nombreuses localités.

Période de risque : à partir de la levée jusqu'aux périodes de grand froid.

Seuil indicatif du risque : 10% de plantes porteuses d'au moins un puceron ou présence de pucerons pendant plus de 10 jours. L'observation doit être réalisée par temps clair et sec.

Rappel : la baisse des températures de cette semaine ne suffit pas à éliminer ce ravageur, mais réduira sensiblement son activité. À contrario, une remontée des températures pourrait être favorable au développement des populations.



Évaluation du risque

Le redoux a été favorable à la progression de l'infestation. Le risque de transmission de virose est modéré à fort selon le niveau et la durée de présence des pucerons dans les parcelles. **Il est plus élevé sur les semis antérieur au 1 novembre.**

Sur les parcelles avec des variétés tolérantes JNO (notamment pour l'orge) ou celles dont la gestion des pucerons a été effectuée dans les deux dernières semaines, le risque puceron est faible.

Le risque est plus important pour les parcelles de semis précoce non protégées où la présence de pucerons est faible mais prolongée.

Avec la relative douceur de la semaine, poursuivez les observations dans vos parcelles.

La présence de nombreux réservoirs (repousses de céréales durant tout l'été, présence de maïs non récoltés) incite à rester vigilant pour les jours à venir.



Attention résistance

En 2020, un cas de résistance du puceron *Sitobion avenae* aux pyréthrianoïdes a été détecté dans les Hauts de France.

Des précautions sont à prendre concernant l'emploi de cette famille chimique : anticiper le risque pucerons par des méthodes prophylactiques, ne traiter qu'en cas de risque avéré (observations/raisonnement à la parcelle), varier les spécialités/formulations.

<https://www.r4p-inra.fr/fr/rapports-techniques-sur-les-resistances-en-france/>

- **Cicadelles des céréales**

Les cicadelles ne sont pas détectées dans les parcelles équipées de pièges.

Pour ce ravageur, la contamination des céréales se fait dès les premières feuilles à l'automne, mais les symptômes ne sont visibles qu'à partir de la montaison.

Période de risque : de la levée à 3 feuilles.

Seuil indicatif du risque : 30 captures par semaine par piège jaune englué.

Évaluation du risque

Les conditions climatiques de ces deux dernières semaines ne sont pas favorables au vol pour l'infestation des parcelles de céréales, le risque est généralement faible,

La présence de nombreux réservoirs (repousses de céréales durant tout l'été, des graminées sauvages) dans l'environnement de la parcelle incite à rester vigilant en relevant les pièges jaunes englués.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : AGRICULTEUR, CA 16, CA 86, CEA LOULAY, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT PIERRE DE JUILLERS, COOP SEVRE ET BELLE, COOPERATIVE DE MATHA, EI.BOTET, FREDON-NA, GROUPE CA17-CA79, LYCEE AGRICOLE XAVIER BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".